

## Description des services

- A** Bureau des Admissions et Régie (rdc)  
Service de Protection des Majeurs (rdc)  
Service Social (rdc)  
Secrétariats et bureaux médicaux (rdc)  
Administration (1<sup>er</sup> étage)  
Psychologues (2<sup>e</sup> étage)
- B** Pavillon B : SSR B1 et B2  
Salle de rééducation spécialisée
- C** Pavillon C : SLD C1 et C2
- D** Poste de Sécurité
- E** Service d'animation
- F** Pavillon F : SLD F rdc et F1  
UHR (rdc)
- G** Pavillon G
- H** Pavillon Philomène Magnin  
SLD Saint Jean et Saint Nizier (rdc)  
SLD Vaise et Tête d'Or (1<sup>er</sup> étage)  
Salle de rééducation (1<sup>er</sup> étage)  
SLD Fourvière et Part Dieu (2<sup>e</sup> étage)  
Bureau des rééducateurs (2<sup>e</sup> étage)
- I** Pavillon I : SLD I rdc et SSR I 1<sup>er</sup>
- K** Pavillon K : SSR K rdc et K 1<sup>er</sup>

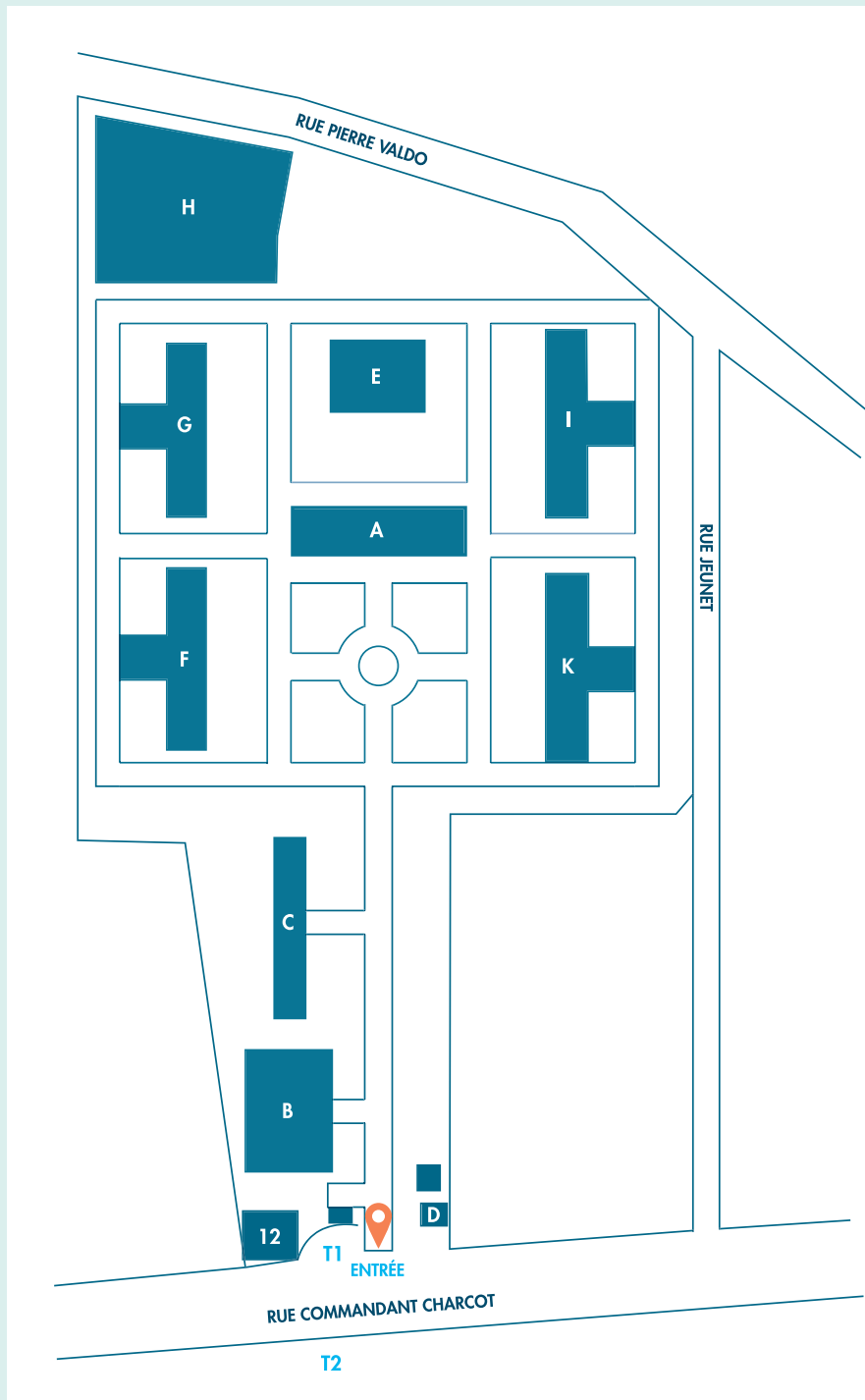
**Villa 12** Aumônerie (rdc)

### T1 Arrêts TCL :

- bus **C20/C20E** provenant de la Place Bellecour
- bus **45** provenant de La Croix-Rousse
- bus **65** direction Gorge de Loup

### T2 Arrêts TCL :

- bus **C20/C20E** direction Place Bellecour
- bus **45** direction Croix-Rousse
- bus **65** provenant de Gorge de Loup



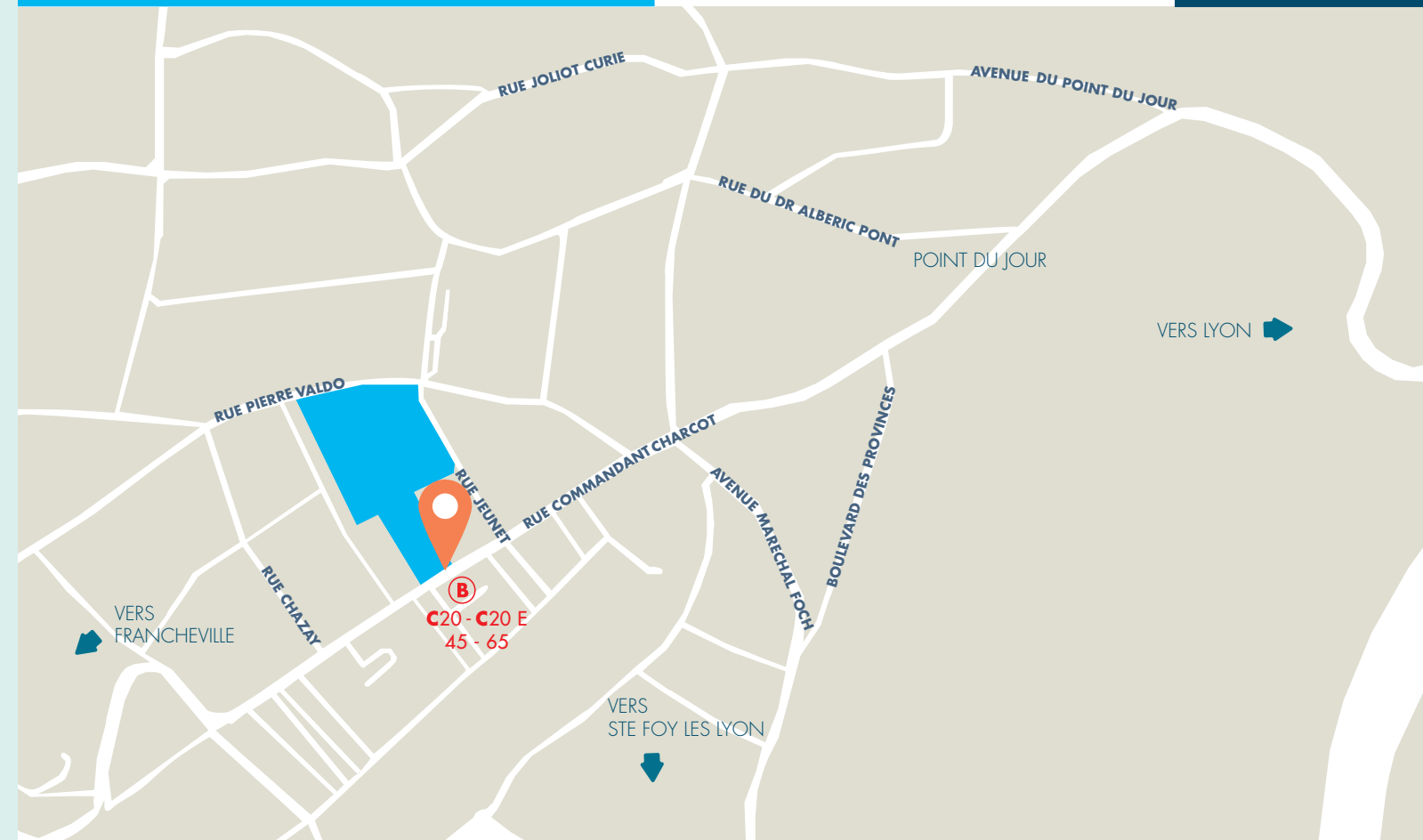
**HCL**  
HOSPICES CIVILS  
DE LYON

**L'INSTITUT DU  
VIEILLISSEMENT**

Hôpital Pierre Garraud  
Groupement Hospitalier Nord  
136, rue Cdt Charcot  
69322 Lyon cedex 05



Bus C20 - C20E - 45 - 6



L'ENSEMBLE DU PERSONNEL  
DE L'HÔPITAL PIERRE GARRAUD  
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

**CE LIVRET D'ACCUEIL A ÉTÉ RÉALISÉ À VOTRE INTENTION AFIN DE VOUS FAMILIARISER AVEC L'HÔPITAL PIERRE GARRAUD ET RÉPONDRE AUX QUESTIONS QUE VOUS POUVEZ VOUS POSER.**

Situé dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, l'hôpital Pierre Garraud occupe un parc de 7 hectares où ont été conservés de très beaux arbres et des espaces verts agréables à tous.

L'ensemble pavillonnaire comprend :

- un bâtiment central où se situent l'administration, le Bureau des Admissions, le service social, le service médical et la pharmacie.
- six pavillons d'hospitalisation (B-C-F-H-I-K).

L'établissement possède une capacité d'accueil de 458 lits dans les disciplines suivantes :

- 153 lits de Soins de Suite et de Réadaptation,
- 305 lits de Soins de Longue Durée.

L'ensemble du personnel œuvre dans le but de contribuer à la qualité de votre prise en charge, afin de vous offrir les meilleurs soins et services lors de votre séjour.

Votre avis sur votre séjour nous intéresse. N'hésitez pas à nous faire connaître vos remarques et suggestions à l'aide du questionnaire de satisfaction en ligne (merci de communiquer votre adresse mail au bureau des admissions). Vous nous aiderez dans notre démarche d'amélioration du service rendu.



## BUREAUX DES ADMISSIONS

Situé au bâtiment A, il est ouvert :  
de 8h45 à 16h30 du lundi au vendredi  
04 72 16 80 16 ou 04 72 16 80 17

## PROTECTION JURIDIQUE (GÉRANCE DE TUTELLES)

En accord avec le Tribunal d'Instance de Lyon (Juge des Tutelles), les HCL, par l'intermédiaire d'un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs habilité parmi son personnel, peuvent être chargés de la gestion de certaines mesures de protection juridique (tutelles, curatelles, sauvegardes de justices). Ces dispositions ne peuvent concerner que les patients des Unités de Soins de Longue Durée.

Renseignez-vous auprès du Tribunal d'Instance ou du Service Social des Usagers (04 72 16 80 22) ou auprès du Service de Protection des Majeurs (04 72 16 80 18).

## LE SERVICE SOCIAL

Le service social travaille en étroite collaboration avec l'équipe médicale, paramédicale. Il contribue à la mise en œuvre du projet de soins et de vie.

Il vous aide pour la régularisation de vos droits et la constitution éventuelle d'un dossier spécifique.

Sur le secteur des Soins de Suite et Réadaptation, il vous accompagne dans vos différentes démarches pour organiser votre sortie de l'hôpital : retour à domicile ou recherche d'établissements d'hébergement.

## LES ACTIVITÉS DE SOINS

### Les activités médicales

Le médecin responsable de l'unité assure le suivi individuel de chaque patient/résident, anime les réunions de synthèse en équipe et reçoit les patients et les familles.

Il peut vous proposer de participer à un protocole de recherche.

## Les soins

Sous la responsabilité du cadre de santé, les soins sont dispensés par les infirmier(e)s en collaboration avec les aide-soignant(e)s.

La continuité des soins est assurée 24h sur 24.

Les infirmier(e)s planifient les soins et coordonnent leurs activités en concertation avec les autres intervenants.

L'équipe infirmière réalise un accompagnement et une prise en charge adaptés à votre situation et à vos problèmes de santé.

## Nos domaines de compétences

Les Soins de Suite et Réadaptation prennent en charge les personnes âgées de plus de 65 ans nécessitant des soins médicaux, de la réadaptation et de la rééducation.

Les Soins de Longue Durée sont des unités de médecine du vieillissement qui accueillent des personnes malades à partir de 60 ans, mais le plus souvent au-delà de 80 ans, présentant des pathologies sévères conduisant à une perte d'autonomie et nécessitant des soins médico-techniques quotidiens.

## LES ACTIVITÉS DE RÉÉDUCATION EN SOINS DE SUITE ET READAPTATION

Au cours de votre séjour en soins de suite et réadaptation, vous bénéficiez d'un programme de rééducation prescrit par le médecin et adapté à vos besoins.

L'ensemble des activités de rééducation est réalisé par une équipe de kinésithérapeutes, ergothérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, et enseignants en activités physiques adaptées.

Les séances sont dispensées au sein des services, en salle de rééducation spécialisée ou en extérieur dans le parc.

Les soins vont limiter ou prévenir la perte d'autonomie, vous permettre une récupération fonctionnelle, vous réapprendre à aimer l'activité physique, retrouver le maximum de possibilités communicatives et reprendre conscience de vos capacités.

Vous pouvez bénéficier d'étude et de conseils pour aménager votre environnement à domicile. Tout est mis en œuvre pour que vous puissiez projeter votre sortie en toute confiance et reprendre votre vie dans votre environnement personnel.

## PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Le linge hôtelier

L'établissement met à votre disposition le linge hôtelier, y compris le linge de toilette et les serviettes de table.

### En Soins de Suite et Réadaptation

Vous devez apporter votre linge personnel pour la durée de votre séjour. Ce linge n'est pas entretenu par l'établissement. L'équipe soignante est à votre disposition pour toutes informations complémentaires ou conseils.

### En Soins de Longue Durée

L'entretien du linge des résidents peut être assuré par l'établissement. Lors de votre admission, l'équipe soignante vous remettra un document précisant la gestion du linge.

### Les repas

Ils sont pris dans la salle à manger de l'unité ou dans les chambres, selon le désir des patients. Les menus sont élaborés avec le concours du service diététique.

### Diététique

Si votre état de santé le nécessite, un régime sera prescrit par le médecin qui demandera l'intervention de la diététicienne.

### Distributeurs de boissons et friandises

Ils sont à votre disposition au rez-de-chaussée des pavillons A, B et H. Une fontaine d'eau réfrigérée est accessible dans chaque unité.

### Coiffure - Esthétique - Pédicurie

En Soins de Longue Durée, ces prestations vous sont proposées régulièrement et sont intégrées dans le forfait.

En Soins de Suite et Réadaptation, ces prestations sont possibles sur demande et à la charge du patient.

## VOTRE ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL

### Distractions et loisirs

Pour les patients en Soins de Longue Durée, le service animation organise différentes activités et sorties en lien avec les équipes de soins et les associations.

### Promenade

Le parc de l'hôpital est à la disposition des patients/résidents et de leurs familles. Merci de prévenir l'équipe de votre unité quand vous sortez pour une promenade.

### Vie associative

Des personnes bénévoles, regroupées en associations, collaborent avec le service animation et le personnel de l'hôpital pour offrir aux résidents différents loisirs.

Vous serez les bienvenus ainsi que vos familles au sein de ces associations dont les cadres de santé ont la liste.

### Les cultes

Une liste des représentants des cultes est à votre disposition dans chaque unité.

### Bibliothèque

Des bibliothécaires bénévoles passent dans chaque chambre, une fois par semaine.

## RÉCLAMATIONS FACTURATION

Pour tout renseignement ou réclamation concernant la facturation, vous pouvez vous adresser par courrier au :

Bureau des Admissions  
Hôpital P. Garraud  
136, rue Cdt Charcot  
69322 Lyon cedex 05

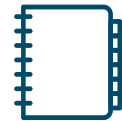
ou téléphoner au :  
04 72 16 80 16 ou 17  
du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

## ACCÈS HÔPITAL - STATIONNEMENT

Invitez vos visiteurs à garer leurs véhicules aux places de stationnement réservées à cet effet, ceci pour ne pas gêner la circulation dans l'établissement, notamment des ambulances et véhicules de service et de sécurité.

En cas de difficultés, vous pouvez vous adresser au Poste de Sécurité.

Des places sont réservées aux personnes handicapées ou à mobilité réduite.



## Coordonnées téléphoniques des principaux interlocuteurs

STANDARD

9 (appel interne)  
ou 0825 0825 69  
(0,15 euros/min)

SÉCURITÉ INCENDIE  
18 32 (appel interne)

BUREAU DES ADMISSIONS  
04 72 16 80 16 ou 17

SERVICE SOCIAL DES USAGERS  
04 72 16 80 22

RÉFÉRENT USAGERS ET CONTACT  
COMMISSION DES USAGERS  
04 26 73 29 82

RECETTE DES FINANCES DES HCL  
04 72 40 70 66



**455**  
personnels non médicaux  
et  
**16** médecins



**106 575**  
journées  
d'hospitalisation/an

[www.chu-lyon.fr](http://www.chu-lyon.fr)



[f HopitalPierreGarraud.HCL](https://www.facebook.com/HopitalPierreGarraud.HCL)